

PLUI CCBDP

De: Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord <communaute-de-communes@mussidan.fr>
Envoyé: mardi 5 décembre 2023 12:43
À: PLUI CCBDP
Objet: RE: PLUI CCBDP - Arrêt projet PLUI

Bonjour,
Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées et consultées en application des articles L. 153-16 et L.153-17 du Code de l'urbanisme, relative à l'arrêt projet du PLUI de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord ; la Présidente de la CCICP émet un avis favorable pour ledit projet.
Cdt
REBIERE A.

De : PLUI CCBDP <plui@ccbdp.fr>
Envoyé : vendredi 1 décembre 2023 11:29
À : veronique.raynaud@ccbdp.fr
Objet : PLUI CCBDP - Arrêt projet PLUI
Importance : Haute

IMPORTANT : MERCI DE BIEN VOULOIR ACCUSER BONNE RECEPTION DE CETTE NOTIFICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE PAR RETOUR DE MAIL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièces jointes :

- Le courrier de notification de la délibération relative à l'arrêt projet du PLUI de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord
- La délibération n° 2023-11-02 relative à l'arrêt projet du PLUI tenant lieu de PLH et au bilan de la concertation

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées et consultées en application des articles L. 153-16 et L.153-17 du Code de l'urbanisme, je vous invite à télécharger l'ensemble du dossier d'arrêt projet via le lien suivant :